

Pascale, qui vous a accueilli à la mairie pendant près de 13 ans, s'est envolée fin avril pour de nouvelles aventures !

Les horaires de la mairie ont donc évolué depuis le 1^{er} mai.

ACCUEIL - MAIRIE DE SAINT MARTIN DE LAYE

Lundi et Jeudi 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Mardi et Vendredi 09h00 - 12h00

En dehors des heures d'ouverture, le répondeur téléphonique de la mairie est à votre disposition au 05.57.49.40.44.

Vous pouvez également nous adresser un courriel mairie.stmartindelaye@orange.fr, et n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune www.saintmartindelaye.fr !

Résultats de élections présidentielles

	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Résultat communal	Résultat national	Résultat communal	Résultat national
N. DUPONT-AIGNAN	8,13%	4,75%		
M. LE PEN	35,34%	21,53%	52,16%	33,90%
E. MACRON	14,13%	23,75%	47,84%	66,10%
B. HAMON	8,48%	6,35%		
N. ARTHAUD	0,71%	0,65%		
P. POUTOU	1,77%	1,10%		
J. CHEMINADE	0,00%	0,18%		
J. LASSALLE	1,77%	1,22%		
J-L. MELENCHON	14,49%	19,64%		
F. ASSELINEAU	1,41%	0,92%		
F. FILLON	13,78%	19,91%		
Participation	82,35%	78,69%	76,75%	74,56%

**Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.**

Faire preuve de civisme

Vos déchets

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est strictement interdit en toute période. Les dépôts d'ordures sauvages sont interdits et feront l'objet d'amendes pénales.

Les Pôles Recyclages du secteur (Coutras ou Saint Denis de Pile) sont à votre disposition du lundi au samedi. L'accès est réservé aux habitants du territoire munies d'une carte de services, à présenter obligatoirement.



Gratuite, elle est délivrée sur simple demande. Elle donne accès à tous les pôles recyclage du territoire du SMICVAL et doit être présentée à chaque passage.



Pour obtenir votre carte, remplissez le formulaire disponible sur le site internet www.smicval.fr.

Les nuisances sonores

Pour le confort et le bien-être de tous, nous vous demandons de bien vouloir respecter l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage, à savoir :

« Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

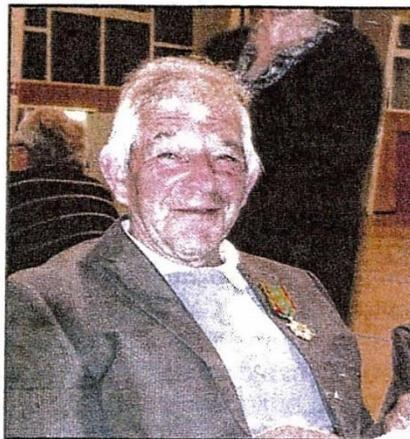
De manière plus générale, le code de la santé publique, par son article **R1334-31**, précise : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

SAINT-MARTIN-DE-LAYE

Le mérite agricole pour Albert Priou

Mercredi 29 mars, à la salle polyvalente Espace Guadet Grand Pontet Saint-Émilion, Albert Priou a été décoré de la médaille du mérite agricole par Jean-Marie Lanoue Secrétaire général de l'A.M.O.M.A. en présence de Denis Roumegous président Départementale de la Gironde et de Pierre Vergez Directeur de région. Albert est né le 4 avril 1948 sur la commune de Saint-Martin-de-Laye. À l'âge de 14 ans il s'est d'abord orienté vers des études dans l'agriculture sous forme d'apprentissage. « Le lundi à l'école, le reste de la semaine sur l'exploitation en tant qu'aide familiale, c'est grâce aux différents savoirs faire transmis par ses parents qu'Albert s'est forgé son expérience. Son père travailleur reconnu a obtenu la Médaille du travail grand or, une fierté pour toute la famille et particulièrement pour Albert et ses frères » soulignait Francis Lafaye, trésorier général départemental de l'AM.O.M.A.

Albert Priou a été embauché comme ouvrier agricole en février 1965 par Isidore Martinez du GAEC de Serré. Son activité varie entre la viticulture, mais également la culture du maïs, de céréales ainsi qu'un élevage de bovins. En mars 1972, le GAEC devient SCEA Vignobles Martinez et l'ouvrier agricole autodidacte devient ouvrier spécialisé qualifié. Il est alors un des responsables de l'exploitation. « Il a sa charge les domaines de culture, de mécanique, s'occupe des labours de la taille, traitements, des fauchages et de l'ensilage. Il est également conducteur d'engins: machine à vendanger, à traiter, faucheuses, conditionneuse, et s'occupe de certains appareils et de l'entretien des machines et matériels de l'exploitation » rappelait



Albert Priou, a reçu la médaille du mérite agricole

Francis Lafaye.

Mais le cœur de son travail reste les travaux de la vigne, Albert Priou va se rapprocher du chai et s'intéresse à la vinification, une facette du métier qu'il découvrira petit à petit jusqu'à la fin de sa carrière notamment grâce aux travaux liés à la création d'un nouveau chai et ses installations. Il participe à l'étude et la création du bâtiment mais aussi à toute l'installation du matériel de vinification et de mise en bouteille sur le domaine. Il a aussi participé à l'ensemble de la reconversion du vignoble blanc en rouge à partir de 1968 en traçant et en plantant la vigne en se spécialisant dans l'équerrage de la plantation. Du fait de sa riche expérience Albert a formé de nouveaux ouvriers agricoles de l'exploitation, certains exploitants voisins ont également fait appel à lui pour des conseils en matière de cultures et de formations du personnel.

C'est en 2007, qu'Albert Priou a pris sa retraite, passionné de nature, il a redécouvert la campagne environnante sous un autre œil.

J. C.

Nature et Environnement : Objectif Zéro Phyto !



La commune s'est engagée dans une démarche « Zéro phyto » : c'est la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts communaux.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les produits phytosanitaires sont interdits dans les espaces publics. Cette interdiction vous concernera vous, particuliers, dès le 1^{er} janvier 2019.

Il s'agit d'un réel bouleversement, tant sur le plan des habitudes de travail du personnel technique, que sur l'aspect visuel de la commune.

Les trottoirs, allées et massifs ne seront plus désherbés chimiquement. Il faudra accepter les modifications esthétiques que cela va engendrer, dans un souci de protection de notre environnement.

Dans le cadre de la semaine sans pesticide en mars dernier, la commune, en partenariat avec le SMICVAL

et La CALI, ont organisé une action de fleurissement des abords de la mairie et de l'école. Les graines pollinisatrices plantées, une fois germées, attireront les insectes afin de favoriser la biodiversité.

La municipalité a offert à chaque enfant de l'école un sachet de graines à planter, et les a invités à envoyer les photos de leurs plantations par mail à la mairie pour une exposition à la rentrée.



Des travaux sur la commune

Des travaux de réfection de voirie vont avoir lieu au deuxième semestre 2017 sur les routes communales de **Merlet** et des **Pénicaudes** (2^{ème} quinzaine de septembre).

Dans le cadre de la **mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes handicapées**, des travaux seront réalisés mi-juin à la mairie. Les aménagements créés permettront de rendre la mairie et la salle des associations accessibles à tous.

La salle des associations ne sera pas accessible pendant la durée des travaux.

Information

Les Ecuries de Subileau ont obtenu de la Fédération Française d'Équitation :

- le label d'activité Cheval Club de France
- le label d'activité Poney Club de France.

Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement « Les Ecuries de Subileau ».

La parole aux associations

Le samedi 24 juin les écoles du RPI et l'association des parents d'élèves organisent la fête des écoles à la salle des fêtes de Saint Martin de Laye.

Le 14 juillet, la municipalité et les associations communales vous proposent comme chaque année une journée festive. Au programme, repas et jeux tout au long de la journée.

L'association La Canopée

La Garden Teton, événement phare interculturel de l'association **La Canopée**, revient en 2017 pour une 6ème édition chargée en surprises !

Concerts, dj sets, activités de plein air, jeux, gastronomie et plaisirs épicuriens, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Rendez-vous le Samedi 19 Août prochain pour 1 jour et 1 nuit au lieu-dit le Chai, à Bonzac !

Plus d'infos :

<https://www.facebook.com/lacanopegardenteton/>



HXCMTB - Association de Mountainboard

L'association a connu une saison 2016 très riche en événement et action de tout ordre, dont voici les principales :

- Déplacement aux championnats du Monde à Novisad (Serbie) en septembre, Manu KEDADRA a obtenu une 5eme place féminine, Pierre-Yves COMTE s'est illustré avec une 17eme place en catégorie PRO, et Grégory BARBIER a décroché une 3eme place en catégorie Master.
- Organisation des finales des championnats de France les 20 et 21 août. 50 riders venus de toute la France pour se disputer les titres en Boardercross et Freestyle. Margaux ROLLAND et Manu KEDADRA finissent 1ere et 2eme en FS et BX, Pierre-Yves COMTE remporte le titre de champion de France de Boardercross, et les jeunes du club se sont illustrés en étant présents sur tous les podiums !
- Les Portes-Ouvertes les 18 et 19 juin sur notre terrain de Saint Martin de Laye, où 30 jeunes furent initiés gratuitement sur le weekend malgré la pluie.
- Déplacement de Grégory BARBIER début juin aux championnats d'Europe en Slovénie, qui est revenu avec le titre de champion d'Europe Master de Boardercross.
- Formation au Brevet d'Initiateur Fédéral de Mountainboard proposée par l'association en partenariat avec la Fédération Française de Roller Sport au mois d'avril. Une formation qui a permis d'une part à 12 personnes (dont 7 de l'association) d'obtenir leur diplôme d'encadrant, et d'autre part de proposer des initiations gratuites à plus de 30 jeunes (dont une grande partie de la commune de St Martin de Laye).

« Un remerciement particulier à la mairie de Saint Martin de Laye pour la mise à disposition de locaux pour notre formation début 2016, ainsi que l'aide fournie lors des finales des championnats de France.

C'est sous une météo peu clémente que l'association a repris son activité il y a 1 mois avec l'école de Mountainboard tous les samedis de 10h à 12h.

La saison sportive quant à elle, s'annonce chargée avec un déplacement en Slovénie les 24 et 25 juin pour les championnats d'Europe, les 13 et 14 juillet à Compiègne pour les championnats du Monde, et les championnats de France qui se déroulent sur 2 étapes, la première en Bretagne les 29 - 30 juillet pour le boardercross et les 26 - 27 août à Toulouse pour le Freestyle.

En espérant que cette saison soit aussi prolifique que la précédente, nous sommes toujours prêts à vous accueillir pour tout renseignement ou initiation.

Sportivement,

L'équipe HXCMTB »

GT SUBILEAU



L'ASSO GT Subileau a pour but de promouvoir l'activité équestre sous toutes des formes, d'aider à l'organisation et à l'animation des activités organisées par les écuries de Subileau ainsi que d'améliorer la vie des cavaliers et de leurs familles au sein du centre équestre.

Cette association est située 3 lieu- dit Subileau à Saint Martin de Laye. Le montant annuel (de septembre à fin août) actuel de la cotisation est de 10 €.

Le territoire de la Cali

Le service Transport de la Communauté d'Agglomération du Libournais est en train de réaliser une enquête sur les habitudes de transports des habitants du territoire, aussi bien dans le cadre du travail que des loisirs.

Vous avez la possibilité de participer à cette enquête en vous rendant sur le site internet pour répondre au questionnaire : <https://www.lacali.fr/actualites-de-la-cali/transports>.

Les décisions du Conseil municipal

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	272 263,11 €
Recettes de fonctionnement	326 578,35 €
Excédent année 2016	54 315,24 €
Report en fonctionnement exercice 2015	189 186,64 €
Résultat de clôture 2016	243 501,88 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	52 226,28 €
Recettes d'investissement	50 080,70 €
Déficit de l'année 2016	-2 145,58 €
Report en investissement exercice 2015	-17 186,36 €
Résultat de clôture 2016	-19 331,94 €
Résultat global de clôture 2016	224 169,94 €

COMPTE DE GESTION 2016

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	54 315,24 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 2 145,58 €

LA CALI : MODIFICATION STATUTAIRE : CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE LA COMPETENCE "INCENDIE ET SECOURS"

Le conseil municipal approuve la modification statutaire intégrant le transfert de la compétence « incendie et secours.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Les taux appliqués en 2017 seront les mêmes depuis 2012 à savoir :

- Taxe d'habitation : 8,21 %
- Taxe foncière (bâti) 16.20 %
- Taxe foncière (non bâti) 56.35 %

TARIF DU REPAS - CANTINE SCOLAIRE DE SAINT MARTIN DE LAYE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- Le prix du ticket de cantine restera à 2.20€
- Le prix du repas des enseignants à 4.80 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	511 748,00 €
Recettes de fonctionnement	511 748,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	153 314,00 €
Recettes d'investissement	153 314,00 €